



**EUROPE 1**

**LOUIS SCHWEITZER – Le 03/12/2006 – 09 :07**

***DONAT VIDAL-REVEL***

Bonjour Louis SCHWEITZER.

***LOUIS SCHWEITZER***

Bonjour.

***DONAT VIDAL-REVEL***

Alors vous nous parlez ce matin de difficultés d'une société de nettoyage, qui intervient dans un immeuble de copropriétaires.

***LOUIS SCHWEITZER***

Oui. Dans cette société de nettoyage, comme dans beaucoup d'autres, une bonne partie du personnel est d'origine maghrébine, et beaucoup de femmes portent le voile. Cette société de nettoyage a obtenu le contrat d'entretien d'une grande copropriété, et a confié cet entretien à une équipe dirigée par Saïda. Tout se passe bien jusqu'au jour où, le conseil de la copropriété élit un nouveau président, donc un nouveau représentant des copropriétaires. Et ce nouveau président dit : " je ne veux pas d'étrangers dans mon immeuble, je ne veux pas d'étrangers qui fassent le nettoyage ". Et toute l'équipe de Saïda, Saïda elle-même est visée, attaquée. Et on a beaucoup d'attestations...

***DONAT VIDAL-REVEL***

Il écrit des lettres ou il s'en prend directement, comment ça se passe ?

***LOUIS SCHWEITZER***

Il y a des injures, du harcèlement, des propos déplaisants, et on a beaucoup de témoignages là-dessus et on voit très bien comment on peut être très déplaisant, très agressif vis-à-vis de quelqu'un qui fait du nettoyage et qui est dans les escaliers dans l'immeuble. Bref, les copropriétaires ne sont pas du tout d'accord avec ce que fait le président, et ils signent une pétition en faveur des agents de nettoyage. Saïda elle dépose plainte auprès du procureur de la République, et la HALDE est saisie. Nous demandons des éléments au syndic de la copropriété et au président des copropriétaires pour savoir ce qu'il en est. On nous dit : " il recherche une solution amiable avec la société de nettoyage ".

***DONAT VIDAL-REVEL***

Parce que le président des copropriétaires est seul, les autres copropriétaires ne le suivent pas, on l'a vu ?

***LOUIS SCHWEITZER***

Oui, mais c'est lui qui est responsable. Donc on nous dit : " il cherche une solution amiable. Dans la réalité, ce président et le responsable du syndic demandent qu'on renvoie Saïda et disent à la société de nettoyage : " si vous ne renvoyez pas Saïda et ses collègues...

***DONAT VIDAL-REVEL***

On vous retire le contrat !

***LOUIS SCHWEITZER***

On vous retire le contrat ", ce qui est quand même rude.

***DONAT VIDAL-REVEL***



Alors que se passe-t-il ?

**Louis SCHWEITZER**

Eh bien ! Là l'employeur, la société de nettoyage se conduit bien, ils disent : " non, on ne renverra pas Saïda, elle n'a rien fait de mal, nous refusons de céder à la pression ". Et la fin c'est que les copropriétaires, eux, qui sont indignés par ces pratiques, demandent et obtiennent le renvoi du président du conseil des copropriétaires et le changement du responsable du syndicat de gestion. Donc, la fin se termine bien, maintenant il y a eu harcèlement indiscutablement, le procureur de la République est saisi et la HALDE viendra à l'appui de cette affaire judiciaire au Pénal.

**DONAT VIDAL-REVEL**

Merci Louis SCHWEITZER. On redonne peut-être le numéro de téléphone de la HALDE.

**Louis SCHWEITZER**

08.1000.5000.

**DONAT VIDAL-REVEL**

08.1000.5000. Merci. FIN{